Département
du Haut-Rhin

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ
1 Rue Pierre de Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ

****

N° : 2023.1.03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
****

Nb de membres en exercice :
31

Nb de présents :
23

Nb d'absents :
8
- *dont suppléés : 1*
- *dont représentés : 3*

Votants :
27
- *dont « pour » : 27*
- *dont « contre » : 0*
- *dont abstention : 0*

Séance du 16 mars 2023
Sous la Présidence de M. Umberto STAMILE

OBJET : COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL DE COMMUNAUTE – MODIFICATION DU TABLEAU DE COMPOSITION

POINT 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,

VU la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1982 relative à l'administration territoriale de la République et notamment son article 33 ;

VU la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU la loi N°2004-809 du 13 avril 2014 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi N°2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée de réforme des collectivités territoriales ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-21, L2121-33, L2541-8, L5211-1 et L5211-40-1 ;

VU sa délibération n°2020.4.42 du 23 juillet 2020 tendant à l'institution, pour la durée du mandat, de six Commissions Permanentes du Conseil de Communauté en définissant notamment leur champ d'attribution et en fixant par ailleurs leurs modalités de composition ;

VU les démissions de :
- Mme Sandrine VOGELBACH de son mandat de conseillère municipale de la commune d'Aubure *(notification à la CCPR le 13 janvier 2023) ;*
- Mme Elisa JUNG DUHAIL (Aubure) de la commission Culture et Communication *(notification à la CCPR le 13 janvier 2023) ;*
- Mme Sylvie STRAUB de son mandat de conseillère municipale de la commune de Thannenkirch *(notification à la CCPR le 23 février 2023) ;*
- Mme Claudia VALENTINI de son mandat de conseillère municipale de la commune de Rodern *(notification à la CCPR le 28 février 2023) ;*

CONSIDERANT qu'il appartient à l'assemblée communautaire de recompléter les 3ème et 6ème Commissions Permanentes du Conseil de Communauté pour pourvoir au remplacement de ces démissions ;

SUR PROPOSITION des Commissions Réunies en leur séance du 9 mars 2023 ;

SUR les exposés préalables résultant de la note explicative de synthèse ;

Et

Après en avoir délibéré,

REÇU EN PREFECTURE
le 22/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20230316-2023_1_03-D

COMMISSIONS CCPR 2020-2026

	1ère CPCC COMMISSION *Attractivité et développement économique*	2ème CPCC COMMISSION *Environnement et développement durable*	3ème CPCC COMMISSION *Culture et communication*	4ème CPCC COMMISSION *Patrimoine, infrastructure et transition énergétique*	5ème CPCC COMMISSION *Finances et tourisme*	6ème CPCC COMMISSION *Enfance et jeunesse*
AUBURE	Mme Marie-Paule GAY	M. Lionel RAFFALLI	M. Thierry LAURENT	Mme Marie-Paule GAY	M. Lionel RAFFALLI	M. Bénédict BUFFLER
BEBLENHEIM	M. Antoine KLEIM	M. Philippe CARRE	M. Raymond HEIMBURGER	M. Antoine KLEIM	M. Denis WURTZ	Mme Sandra SCANDELLA
BENNWIHR	M. Francis DONATH	M. Julien DE NARDIS	Mme Virginie DIETERLEN	M. Francis DONATH	M. Serge KUENTZMANN	Mme Virginie DIETERLEN
BERGHEIM	Mme Elisabeth SCHNEIDER	M. François MULLER	Mme Elisabeth SCHNEIDER	M. François MULLER	M. Rémi GOETTELMANN M. Jean-François HALLER	Mme Fabienne STEIB
GUEMAR	M. Umberto STAMILE	M. Denis BRICKERT	Mme Anne WAGNER	M. Patrick RISCH	Mme Michèle HATTERMANN	Mme Claudine MESSA
HUNAWIHR	M. Gabriel SIEGRIST	M. Nicolas REINER	Mme Sonia LAUNAY	M. Richard FULWEBER	Mme Laura SIPP	M. Jean ZORNINGER
ILLHAEUSERN	M. Jean-Claude HIRN	Mme Chantal RABOLIN-MEINRAD	Mme Stéphanie FAIVRE-DUBOZ	M. Jean-Claude HIRN	M. Edouard BAUMANN	Mme Noëlle HIRN
MITTELWIHR	M. Alain KLEINDIENST	M. Philippe SCHEIDECKER	Mme Fanny OSTER	M. Jean-Michel HERRSCHER	Mme Fanny OSTER	M. Alain KLEINDIENST Mme Fanny OSTER
OSTHEIM	M. Bernard KEMPF	M. Nicolas HAUSS	Mme Nicole LHUBERT M. Jean-Marc BURGEL	M. Bernard KEMPF	Mme Catherine DEMANGEAT M. Jean-Marc BURGEL	Mme Marie-Thérèse ACKERMANN

REÇU EN PREFECTURE
le 22/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20230316-2023_1_03-D

Direction Générale des Services
10/03/2023

COMMISSIONS CCPR 2020-2026

	1ère CPCC COMMISSION *Attractivité et développement économique*	2ème CPCC COMMISSION *Environnement et développement durable*	3ème CPCC COMMISSION *Culture et communication*	4ème CPCC COMMISSION *Patrimoine, infrastructure et transition énergétique*	5ème CPCC COMMISSION *Finances et tourisme*	6ème CPCC COMMISSION *Enfance et jeunesse*
RIBEAUVILLE	M. Jean-Louis CHRIST	M. Gilles OEHLER	Mme Claire BRECHBUHLER-HELLER	M. Henri FUCHS	Mme Suzanne OSTERMANN-MOMCILOV	Mme Mauricette STOQUERT
RIQUEWIHR	M. Daniel KLACK	Mme Brigitte HAAS	Mme Marie-Lucie FREGUIN	M. Daniel KLACK	M. Daniel KLACK	Mme Marie-Lucie FREGUIN
RODERN	M. Robert SPROLEWITZ	M. Jean-Luc KRESS	M. Robert SPROLEWITZ	M. Alain LACOM	Mme Nicole KIRMANN	M. Thierry OTT
RORSCHWIHR	Mme Denise RIEG	M. Hubert PFISTER	M. Vincent STANGRET	M. Hubert PFISTER	M. Pär BENGTSSON	Mme Anne-Laure ROLLI
SAINT-HIPPOLYTE	M. Claude HUBER	M. Claude HUBER	Mme Danielle HEYBERGER	M. Philippe BLEGER	M. Philippe BLEGER	Mme Isabelle KOEBERLE
THANNENKIRCH	Mme Angélique DIEUAIDE	M. Jean-Marie SCHAETZEL	Mme Angélique DIEUAIDE	M. Jean-Marie SCHAETZEL	Mme Marie SIMLER	Mme Marie SIMLER
ZELLENBERG	M. Christian KELLER	M. Jacques KRIEGUER	M. Christian KELLER	Mme Fanny ERMEL	M. Patrick BLANCK	M. Emmanuel REYNE

REÇU EN PREFECTURE
le 22/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20230316-2023_1_03-D

Direction Générale des Services
10/03/2023

1° SE PRONONCE

- *sur l'inscription par substitution au tableau de composition des commissions d'instructions ainsi qu'il suit :*
  - **3ème CPCC – CULTURE ET COMMUNICATION**
    - *Monsieur Thierry LAURENT (Aubure)*
  - **6ème CPCC – ENFANCE ET JEUNESSE**
    - *Monsieur Bénédict BUFFLER (Aubure)*
    - *Mme Marie SIMLER (Thannenkirch)*
    - *Monsieur Jérôme OTT (Rodern)*

2° CHARGE

- *le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.*

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 22 mars 2023

Le Président,

M. Umberto STAMILE

La Secrétaire de séance,

Mme Elisabeth SCHNEIDER

Le Président certifie le caractère exécutoire de cette décision conformément à l'article L 2131-1 et L 2131-2-1 du CGCT compte tenu de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat effectués en date du 22 mars 2023 et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de cette date.

REÇU EN PREFECTURE
le 22/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-068-246800577-20230316-2023_1_03-D